

# éco-peinture

Société québécoise de gestion écologique de la peinture

Éco-peinture est une société sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de faciliter la récupération des résidus de peinture et de leur contenant, de soutenir et d'encourager la revalorisation des peintures récupérées et de contribuer au recyclage des rebuts.

[www.eco-peinture.ca](http://www.eco-peinture.ca)



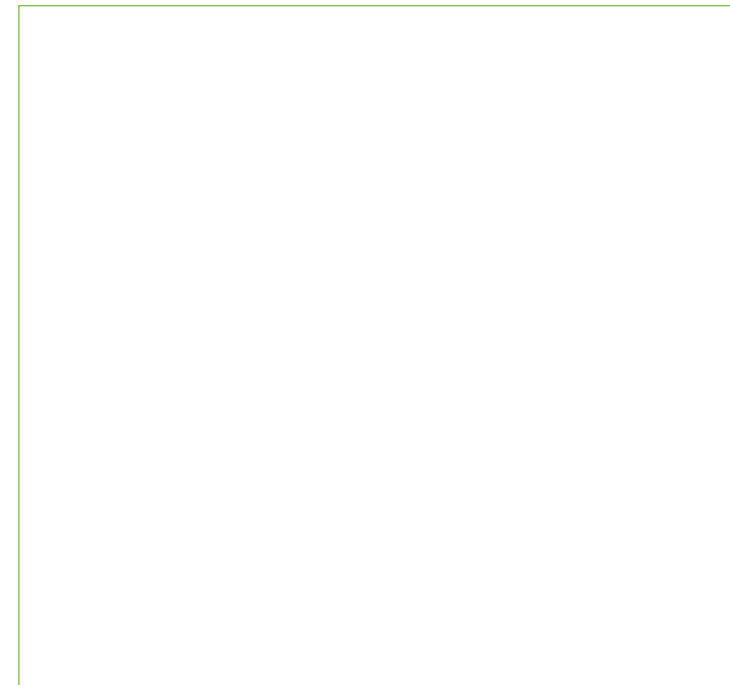
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

La Fédération Québécoise des Municipalités a pour mandat d'informer, de soutenir et de conseiller les municipalités dans leurs rôles et leurs responsabilités. Elle représente 920 municipalités de même que la presque totalité des MRC. La FQM, dont le rayonnement s'étend à plus de 85 % du territoire habité québécois, s'appuie sur une force de 7000 élus.

[www.fqm.ca](http://www.fqm.ca)

## La **récupération** à la portée de tous !

Comment faire pour que vos contenants et surplus  
de peinture parviennent à Éco-peinture?

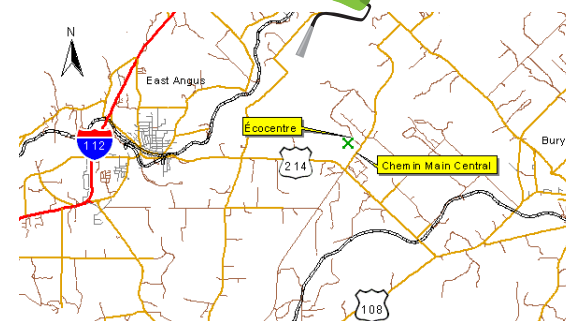


FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS



éco-peinture

Société québécoise de gestion écologique de la peinture



Au Québec,  
les **contenants** de peinture **vides**,  
ça se **recycle** aussi  
[www.fqm.ca](http://www.fqm.ca)



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

éco-peinture

Société québécoise de gestion écologique de la peinture

# Les **contenants** de peinture **vides**, ça se **recycle** aussi !

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles, plusieurs organisations municipales mettent sur pied, sur une base permanente ou occasionnelle, des collectes de résidus domestiques dangereux (RDD), ce qui permet aux citoyens de disposer des résidus de peinture en toute sécurité pour l'environnement.

En moyenne, près de 80 millions de kilogrammes de peinture architecturale sont vendus annuellement au Québec, ce qui représente plus de 15 millions de contenants qui sont disposés de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire du Québec.



## Redonner vie à des matières non utilisées

Les surplus de peinture liquide que détiennent les citoyens dans leur sous-sol ou leur garage peuvent reprendre du service et être récupérés par l'intermédiaire de la collecte de résidus domestiques dangereux (RDD). Il y a également les contenants de peinture eux-mêmes, en acier ou en plastique, qui peuvent être acheminés à des recycleurs appropriés.

À titre indicatif, les produits et sous-produits obtenus à partir des quantités nettes récupérées se répartissent comme suit :

- Peinture recyclée : 63 %
- Métal pour recyclage : 19 %
- Plastique pour recyclage : moins de 1 %
- Résidu : 18 %



Les contenants de peinture représentent donc près de 20 % des volumes manipulés dans le cadre d'une collecte de récupération de peinture. Afin d'optimiser la performance de la récupération de cette filière, les organisations municipales sont invitées à récupérer les contenants de peinture vides, en métal ou en plastique, et de les orienter vers la récupération des métaux ou des plastiques, selon le cas.

## Comment faire

### Pour la peinture

Dans son contenant d'origine, avec identification, couvercle fermé. Ce matériel pourra prendre la direction de la filière de la récupération des peintures.

### Pour les contenants de peinture vides

Le contenant doit être bien « léché », sec et sans couvercle.

Ce matériel pourra prendre la direction de la filière de récupération des métaux ou des plastiques, selon le cas.

### Les produits acceptés :

- ✓ Apprêt et peinture (latex, alkyde, émail ou autres)
- ✓ Peinture à métal ou antirouille
- ✓ Peinture aluminium
- ✓ Teinture
- ✓ Vernis
- ✓ Laque
- ✓ Produit ou préparation pour le traitement du bois (préservatif) ou de la maçonnerie
- ✓ Peinture de signalisation (disponible pour la vente au détail)
- ✓ Peinture en aérosol

